

concession. D'autre part, la situation de cette société ne permet pas d'envisager le renouvellement et la modernisation des installations ». Les charbonnages du Hainaut exploiteront les couches du Grand-Hornu jusqu'en 1953 à partir du siège de Tertre.

Après 1953, les bâtiments du Grand-Hornu sont laissés à l'abandon. En 1971, un architecte d'Hornu, Henri Guchez rachète les ruines industrielles pour 350.000 BEF (coût de la démolition). Il en assure la restauration, commande des oeuvres d'art, notamment au sculpteur Roulin. Il y établit son bureau d'études et relance la réputation du site par des expositions artistiques propres à attirer un large public. La *Province de Hainaut* qui a racheté le site à Guchez en 1989, a oeuvré dans ce sens par l'intermédiaire de l'asbl *Grand-Hornu Images*, respectant à la fois l'esprit du passé et la mémoire des réalisations anciennes.

Assunta BIANCHI

## A PROPOS DE LA SUCCESSION D'HENRI DE GORGE



Fig. 6. - Portrait d'Henri De Gorge (©Grand-Hornu Images).

Henri De Gorge meurt le 22 août 1832. Il succombe brutalement à l'épidémie de choléra qui accablait la France et la Belgique. Il meurt intestat, sans enfants. Les héritiers sont sa veuve Eugénie Legrand et ses nombreux frères et sœurs ou leurs descendants<sup>9</sup>.

On possède deux documents importants sur la succession : l'un conservé dans le fonds des *Usines et Mines de houille du Grand-Hornu*<sup>10</sup>, l'autre est la déclaration de succession qui se trouve dans le fonds du *Bureau de l'enregistrement de Boussu* aux Archives de l'Etat à Mons<sup>11</sup>. Celle-ci a permis au professeur Hubert Watelet d'évaluer la fortune accumulée par De Gorge puisque son contrat de mariage de 1800 est explicite<sup>12</sup>.

Notre projet est simplement d'attirer l'attention sur le contenu de ces deux sources. Le premier rédigé de la mi-octobre au 3 novembre 1832 consiste en « l'inventaire fidèle et description exacte des

meubles, effets mobiliers, deniers comptants, titres, papiers et renseignements dépendant tout de la dite communauté que de la succession du dit sieur Henri Joseph De Gorge ainsi que le tout sera trouvé dans les lieux ci-après désignés, composant la maison d'habitation et l'établissement de Mr De Gorge à Hornu où il est décédé le 22 août dernier ». Il a été fait devant deux notaires par la veuve de De Gorge à la sollicitation de la famille de ce dernier, des experts choisis par les deux parties étant chargés de l'appréciation.

L'inventaire de 682 numéros commence par le mobilier de la maison sise sur la route de Valenciennes, le château étant en cours de construction. Il y a onze pièces au rez-de-chaussée dont une salle de bain, treize chambres à l'étage sans compter les cabinets et antichambres ; quatre entresols et trois chambres de domestiques sont aussi minutieusement décrits ainsi que les remises. Des chapitres spéciaux concernent le linge, les objets en plaqué (métal recouvert d'une mince lame d'argent), les argenteries et objets en or, les caves, les glaces, le jardin, la garde-robe. Après les trois bureaux de l'établissement, on trouve la bibliothèque puis, *in fine*, les serres, avant le numéraire, les titres et les papiers. Le contenu des magasins est détaillé des numéros 384 à 639.

Avant de s'arrêter sur ceux-ci qui intéressent particulièrement le patrimoine industriel, je voudrais souligner l'intérêt de cette source précise pour l'étude de l'intérieur du grand bourgeois qu'est devenu De Gorge,

chacun des objets décrits étant évalué. J'épinglerai dans le mobilier en acajou, en frêne, en cerisier, en bois blanc « une grande table en frêne à manger avec allonges » (n° 25) estimée 150 frs comme la cuisinière en fer avec deux bouilloires en cuivre rouge » (n° 77) et « la toilette et la commode en acajou » de la chambre n° 1 alors que le billard (n° 60) vaut 600 frs, les deux pendules de bronze avec leurs candélabres (n°s 23 et 54) 500 frs et dans la vaisselle (n° 94), 15 douzaines d'assiettes dorées pour une valeur de 360 frs. Dans le linge (n° 245), 31 paires de draps de toile sont estimés à 620 frs et 644 serviettes (n° 644) à 1 052 frs. Les remises (n°s 236 à 244) abritent 5 voitures dont un landau estimé à 4 000 frs et une calèche à 1 400 frs avec 4 chevaux valant 3 000 frs. Les argenteries et objets d'or ont été « prisés » au poids par l'orfèvre montois, Charles Defuisseaux, le grand-père du célèbre Alfred Defuisseaux, l'auteur du « Catéchisme du peuple »<sup>13</sup>. Une curieuse montre en or « à répétition et musique » (n° 313<sup>bis</sup>) vaut 280 frs. Dans les caves sont conservés vins et genièvre d'une valeur globale de 6 871,20 frs. Un chapitre spécial est consacré aux glaces « autres que celles inventoriées précédemment ». C'est dire l'importance de cette décoration : plus de 1 500 frs. Sinon, la décoration consiste en objets en bronze, en statues « en plâtre » et trois lithographies représentant Léopold I, l'une des trois étant dans l'établissement (n°s 32, 72 et 82).

Les bureaux de l'établissement sont meublés plus modestement quoiqu'un secrétaire en acajou vaut 250 frs et une armoire en chêne à 4 portes, 200 frs. Les livres de la biblio-

thèque (n° 383) sont estimés globalement à 1 350,50 frs : on y trouve une encyclopédie de 24 volumes dont 11 de planches sans doute celle de D'Alembert et Diderot, un « Dictionnaire de Travaux » en 7 volumes ; 2 volumes *grand in folio* d'une « Théorie des mines de houille » ; « idem de fer » ; le Grand Atlas de la description de l'Égypte.

Les numéros 384 à 639 répertorient les objets trouvés dans les quatre magasins et l'atelier des charpentiers. Il y a des mar-teaux, des haches, des rabots, des ciseaux, des compas, des tournevis, des racloirs, des vile-brequins, des scies, des limes, etc... chacun d'eux étant évalué : « 4 montures de scies tournantes » (n° 413), 6 francs ; « 25 livres de pointes de Paris » (n° 417), 20 francs ; « 59 paquets de vis (n° 418) estimées à 75 centimes. Le paquet de l'acier fondu vieux à 25 centimes le kg (n° 426), de l'acier fondu neuf à 2 frs le kg (n° 427). Dans le magasin n° 2 sont rangées des barres de fer de taille variée prisées au poids de 1fr et 0,96 fr le kg (n°s 429 et 489), soit un total de 17 063,64 frs ; le cuivre à 2 frs le kg, le plomb à 38 cm et le zinc à 10 cm ne valent que 1 239 frs (n°s 496 à 498). *In fine*, on remarquera une cheminée « en fer de fonte » (n° 500) estimée 60 frs, 16 pelles « anglaises » (n° 501) 4 frs chacune, et 707 « escoupes »<sup>14</sup> en fer pesant 1 908 kg à 70 centimes le kilo (n° 502). Dans le magasin n° 3, 6 réverbères (n° 503) valent 70 frs chacun et 40 quinquets (n° 504) à 2,50 frs seulement. Il y a pour près de 20 000 frs de fonte (n°s 521 à 523) en magasin dont 93 701 kg de gueuse estimée à 13 118,14 frs. Sous la rubrique de l'atelier de charpenterie

(n°s 524 à 639), on trouve à côté de l'outillage, une pompe à incendie estimée à 180 frs et 98 chevaux à 300 frs chacun.

On s'étonne pour les serres des 150 ananas et des 7 grenadiers, les uns évalués à 50 centimes chacun, les autres à 20 frs ; les 4 « myrthes » (sic) à 15 frs et les 8 « oléantes », sans doute des oléandres ou lauriers-roses, à 10 frs. Le numéraire de plusieurs caisses est globalisé à 20 000 frs. Avant d'en terminer, Mme De Gorge déclare que les « machines, ustensiles et modèles servant au grand atelier de l'établissement » ne sont pas compris dans le présent inventaire, étant de nature immobilière.

La déclaration de succession du 15 février 1833 précise qu'il est échu à M<sup>me</sup> Veuve De Gorge l'usufruit et aux dits frères, sœurs, neveux... du défunt la nue-propiété de la juste moitié des biens meubles et immeubles composant la communauté conjugale des deux époux.

L'actif commence par « les meubles et numéraires » d'après l'inventaire précédent. Ce chapitre est suivi par « valeurs diverses », à savoir des effets à recouvrer et des obligations dont plus de 60 000 frs de bons d'État, ce qui est à souligner pour un « nouvel » entrepreneur. Puis viennent les créances. La liste des créances actives se compose de « débiteurs crus bons » (n°s 1 à 145), de « débiteurs crus douteux » (n°s 146 à 155) et de « créances réputées irrécouvrables » (n°s 156 à 199). Parmi les premiers, Désiré De Gorge (n° 19), le frère de l'exploitant qui vendait du charbon à Lille<sup>15</sup> doit 12 775,35 frs, les dettes d'Hennekinne-Briard (n° 124), connu



Fig. 7. - Statue d'Henri De Gorge dans la cour et bâtiment des Ateliers, vers 1905 (©Imprimerie Abrassart-Malice, à Hornu, Collection SAICOM).

comme banquier<sup>16</sup>, 40 974,50frs ; du gros commerçant en charbon de Saint-Ghislain, Lecreps<sup>17</sup> (n° 125) 33 015,58 frs et de Sauvaige-Fretin<sup>18</sup> (n° 126) 57 359,72 frs proviennent vraisemblablement du commerce en cours. En est-il de même des créanciers douteux ? En particulier de Legrand fils (n° 154), sans doute un neveu de Mme De Gorge<sup>19</sup>, dont les 90 885,33 frs de dette sont estimés bons pour un tiers. Quant aux nombreuses créances réputées « irrécouvrables » estimées chacune à 1/2 %, il y en a 43. Ces énumérations permettraient de mieux appréhender les affaires commerciales de l'exploitation.

En troisième lieu, viennent les immeubles. L'établissement du charbonnage (comprenant les bureaux, la « maison de maître » non achevée, 425 maisons d'ouvriers, 9 bâtiments à usage de houillère et deux autres à usage de pompes à feu, 9 machines à vapeur pour l'extraction, deux pompes à épuisement, les machines et ustensiles comprenant « l'atelier aux mécaniques », les ustensiles de la fonderie, le magasin des modèles en bois) est estimé

globalement à la somme de 646 000 frs. La maison de la chaussée de Valenciennes est évaluée à 30 000 frs. Une pompe à enfoncement montée à Wasmuël sur la fosse n° 11, à 25 000 frs et la machine à vapeur assise sur la fosse n° 9 à 10 000 frs. La moitié de la chaussée et des deux ponts qui conduisent aux rivages à Saint-Ghislain est estimée à 20 000 frs, les rivages eux-mêmes, à 120 000 frs et l'exploitation du charbonnage à 1 200 000 frs. L'exploitation du *Grand-Bouillon* acquise en 1818 avec la Newcomen pour 42 000 frs ne vaut plus que 5 000 frs et 25 000 frs pour la pompe à feu avec sa maison. Ce fut un échec et une déception<sup>20</sup>. Les évaluations de machines à vapeur ainsi que leur nombre sont différentes des achats relevés par Watelet dans la correspondance et la comptabilité<sup>21</sup>. Il faut savoir que l'entreprise et le marché étaient en perpétuel mouvement d'autant que Watelet a évoqué longuement une période de baisse des prix<sup>22</sup>.

Les quelques 305 bonniers du bois de Colfontaine sont estimés à 628 570 frs. Nous y

reviendrons. Quant aux biens ruraux qui forment le chapitre suivant, ils sont en partie affermés, il y a aussi des oseraies dont le produit peut servir au charbonnage puis des parcelles en vue d'établir les rivages sur le canal de Mons à Condé. Les baux emphytéotiques ont le même but. Pour le passif, au point 6 « se porte la somme de 417 721,99 frs, solde du prix du bois de Colfontaine acquis à la Société Générale des Pays-Bas », avec intérêt de 2 1/2 %. Ce qui signifie que plus ou moins 200 000 frs seulement avaient été versés.

Le deuxième chapitre s'intitule « dettes du commerce ». Notons comme une curiosité au point 9 à la *Société d'Éclairage par le gaz de Bruxelles*, 3 856,20 frs (n° 19), à John Cockerelle (sic) 166,10 frs. Une somme plus élevée de 8 357,60 frs (n° 41) est due à James Greeve-Hall, ce fabricant de cordes qui est venu s'installer à Hornu<sup>23</sup>. Des dettes importantes : 13 424 frs et 8 400 frs sont reconnues à des employés de l'exploitation : le receveur Auguste Choquet<sup>24</sup> et

le chef-mécanicien François Rorive<sup>25</sup>. Elles sont néanmoins sans comparaison avec les dettes envers la famille de Mme De Gorge. Watelet<sup>26</sup> a calculé que 61,5 % des « dettes de commerce » étaient des capitaux de la famille Legrand. Adolphe, Henriette et Sophie Legrand ont prêté à 6 % plus de 185 000 frs. Adolphe et Sophie s'étant chargé de l'organisation des obsèques à Hornu<sup>27</sup> devaient être très proches de M<sup>me</sup> De Gorge. Emile Rainbeaux, le fils aîné de sa sœur Thérèse, crédité de 423 122 frs sera son collaborateur dans l'exploitation et Péronille Lecreps, cette marchande de charbon de Saint-Ghislain qui apparaît pour une dette de 206 000 frs, fut aussi liée à l'entreprise. Il s'agit sans aucun doute de placements fructueux. En outre, Sophie, Rainbeaux et un Legrand (?) ont encore déposé des fonds en janvier et mars 1831.

Ces liens étroits expliquent pourquoi M<sup>me</sup> De Gorge s'est employée à racheter les parts de la famille de son époux et pourquoi le Grand-Hornu est arrivé entièrement entre les mains des Legrand. Ils montrent aussi le rôle du noyau familial dans le succès des entreprises de la Révolution industrielle. Nous croyons avoir mis en valeur ailleurs qu'il en a été de même pour les Cockerill et pour les Tiberghien<sup>28</sup>. Les mariages prouvent aussi la formation de ce groupe social nouveau<sup>29</sup>: Alfred Legrand épouse Louise Lecreps, Edouard Legrand, une Corbier dont la famille détient des intérêts majeurs dans le bassin, et il y a des alliances avec les Tiberghien qui sont notamment dans le textile à Saint-Denis.

Faut-il revoir l'évaluation faite par Watelet de l'enrichissement des De Gorge-Legrand ? Il cal-

cule une sous-estimation de l'ordre de 500 000 frs, donc leur fortune en 1832 aurait atteint 2,75 millions équivalent à un enrichissement de 1 225 à 1 275 %<sup>30</sup>. D'après la déclaration de succession, la balance entre le passif et l'actif est de 1 113 895,27 frs. En ajoutant les 500 000 frs de sous-estimation on n'en serait encore qu'à quelques 1 613 000 frs, un enrichissement appréciable, très élevé certes mais qui n'atteint pas l'évaluation faite par Watelet. Il en est autrement de la valeur du Grand-Hornu dans laquelle intervient l'estimation de l'exploitation ainsi que de toutes les constructions qui, deux siècles plus tard, suscitent encore l'admiration<sup>31</sup>.

Marinette BRUWIER

- 1 Ainsy par exemple « Les registres du Grand-Hornu » de Christian Boltanski, fresque monumentale à la mémoire des mineurs, où chacun est représenté par son nom et par sa photographie. Cette exposition a été réalisée à partir des livrets et des carnets de travail conservés par l'asbl *Sauvegarde des Archives industrielles du Couchant de Mons*.
- 2 WATELET (Hubert), *Inventaire des archives des sociétés et de la Société civile des Usines et Mines de houille du Grand-Hornu*, Bruxelles, A.G.R., Archives de l'Etat à Mons, 1964.
- 3 WATELET (Hubert), *Une industrialisation sans développement. Le bassin de Mons et le charbonnage du Grand-Hornu de la fin du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Louvain-La-Neuve, 1980 (Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie, Université de Louvain, 6<sup>e</sup> série, fascicule 22).
- 4 BRUWIER (Marinette), MEURANT (Anne), PIERARD (Christiane), *Un monument d'archéologie industrielle : les Ateliers et la Cité du Grand-Hornu*, dans *Industrie*, t. 22, 1968, pp. 39-56.
- 5 Houille grasse à longue flamme utilisée pour la fabrication du gaz d'éclairage et pour le chauffage des fours des industries sidérurgiques, verrières et céramiques.
- 6 Il s'agit de concessions superposées qui donnèrent lieu à de nombreux litiges. Cf. BRUWIER (Marinette), *La Société civile des Usines et Mines de houille du Grand-Hornu, du Grand-Bouillon et du Grand-Buisson de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à 1954*, dans *Concessions et sociétés dans le bassin du Couchant de Mons de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à 1959. Introduction à l'histoire des sociétés houillères*, SAICOM, 1994 (travail dactylographié), pp. 23-30.
- 7 Architecte de la ville de Tournai. Il aurait été inspiré par les Salines royales d'Arc-et-Senans, œuvre de Claude-Nicolas Ledoux et par le traité d'architecture de celui-ci.
- 8 Personne qui hale les wagonnets dans les galeries trop basses pour permettre le passage d'un cheval.
- 9 WATELET (cf. n.3), p. 415.
- 10 Archives de l'Etat à Mons (A.E.M.), *Fonds du Grand-Hornu*, n° 19 ; WATELET (cf. n.2), p. 14.
- 11 A.E.M., *Administration de l'Enregistrement de Boussu. Successions*, n° 2988.
- 12 WATELET (cf. n.3), pp. 418-419.
- 13 *Autour des fosses. Labeur et vie quotidienne dans le Borinage minier*, sous la direction de Françoise Foulon-Busine, Edition Grand-Hornu Images, 2002, p. 44.
- 14 L'escoupe est la large pelle du houilleur borain. Cf. RUELLE (Pierre), *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain. Etude dialectologique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1981 (2e édition), p. 91.
- 15 WATELET (cf. n.3), pp. 306-307.
- 16 LEBRUN (Jacqueline), *Banques et crédit en Hainaut pendant la Révolution industrielle belge*, dans *Histoire quantitative et développement de la Belgique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, 1<sup>re</sup> série (XIX<sup>e</sup> siècle)*, t. II, Vol. 4a, Bruxelles, Palais des Académies, 1999, pp. 95-96.
- 17 WATELET (cf. n.3), pp. 328-331.
- 18 Fretin est une commune près de Lille. Trois marchands « Sauvage » et non « Sauvage » de Béthune sont signalés par Watelet (cf. n.3), p. 492.
- 19 Est-ce Edouard Legrand, deuxième fils de son frère Louis-Auguste ?

- 20 WATELET (cf. n.3), pp. 345 et 401.  
 21 WATELET (cf. n.3), pp. 345-350.  
 22 WATELET (cf. n.3), p. 377 et notes.  
 23 LEBRUN (Pierre), BRUWIER (Marinette), DHONDT (Jan), HANSOTTE (George), *Essai sur la Révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, dans *Histoire quantitative et développement de la Belgique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 1<sup>ère</sup> série (XIX<sup>e</sup> siècle), t. II, Vol. 1, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, Palais des Académies, 1981, p. 376.  
 24 WATELET (cf. n.3), pp. 358-359.  
 25 WATELET (cf. n.3), p. 341.  
 26 WATELET (cf. n.3), p. 417.  
 27 Au point 114, ils sont crédités de dépenses du ménage parmi les frais funéraires.  
 28 BRUWIER (Marinette), *Entrepreneurs et gens d'affaires*, dans HASQUIN (Hervé), *La Belgique française 1792-1815*, Bruxelles, Crédit Communal, pp. 236-239.  
 29 BRUWIER (Marinette), *Le Comité d'Agriculture, d'Industrie et de Commerce de Mons en 1830*, dans HASQUIN (Hervé), *Hommages à la Wallonie*, Bruxelles, 1981, pp. 29-30, 31-32, 43.  
 30 WATELET (cf. n.3), p. 420.  
 31 BRUWIER (Marinette), *Le bassin du Couchant de Mons aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, dans *Huit siècles de charbonnage*, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur – Colloque Meuse-Moselle, édité par Paul Wynants, Namur, 2002, p. 193.

### Pour en savoir plus sur le Grand-Hornu

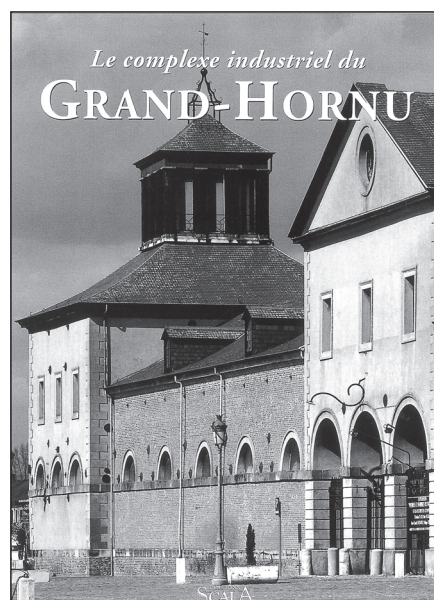
MAHIEU (Raymond G.W.), *Le Grand-Hornu : Monument industriel exceptionnel du Borinage*, Hornu, imprimerie Ledent, 1979 ;

DELMELLE (Joseph), *Témoin remarquable de l'épopée industrielle : Le Grand-Hornu*, publié par la Fédération du Tourisme du Hainaut à Mons, 1980 ;

*Autour du Grand-Hornu : Des pierres pour le dire*, Fondation Roi Baudouin - Crédit Communal de Belgique, 1989 ;

CAPOUILLEZ (Marcel), *Le Grand-Hornu en cartes postales anciennes*, Grand-Hornu Images, 1994;

ROBERT (Yves), *Le complexe industriel du Grand-Hornu*, Paris, Editions Scala, 2002.



### Informations pratiques

#### ASBL Grand-Hornu Images

Grand-Hornu – Accueil général : Rue Sainte-Louise, 82 B-7301 Hornu, Belgique

Accès : Autoroute E19 ( Bruxelles-Paris ), sortie 25

☎ : 00.32.(0)65.65.21.21

Fax : 00.32.(0)65.61.38.97

E-mail : info.ghi@grand-hornu.be

E-mail : info.macs@grand-hornu.be

On peut également consulter le site internet du Grand-Hornu : [www.grand-hornu.be](http://www.grand-hornu.be), particulièrement les pages « Historique » et « Orientation ».